

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 4 JANVIER 2010 – EXTRAIT POUR AFFICHAGE**

**MODIFICATIONS BUDGETAIRES – DELIBERATIONS MODIFICATIVES N° 2 ET N° 3  
DU BUDGET GENERAL – EXERCICE 2009**

Les programmes suivants sont modifiés et arrêtés en dépenses et en recettes :

Vestiaires Nogent le Phaye	435 000 €
Agrandissement Accueil de Loisirs sans hébergement Jouy	440 000 €
Complexe sportif Jouy	2 200 000 €
Lisses ZA Gellainville	12 000 €
Voirie ZA Gasville-Oisème	26 000 €
Extension éclairage public ZA du Bois-Paris Nogent le Phaye	4 000 €
Extension éclairage public ZA CR dit des Tourelles Gasville-Oisème	24 900 €
Remplacement pompe eaux usées ZA Gellainville	10 000 €

Soit au total une modification budgétaire en dépenses et en recettes équilibrées à 605 217 €.

Les programmes de subventions accordées ou en cours permettent le maintien de l'autofinancement prévu au budget primitif à hauteur de 1 500 000 €.

**ETAT DE REMBOURSEMENT DES CHARGES 2009 AUX COMMUNES SUR LES BIENS  
TRANSFERES**

Le Président est autorisé à procéder aux remboursements des dépenses avancées par les communes pour un montant total de 61 278,02 €.

**ESPACE MUSICAL DE JOUY – SUBVENTION 4<sup>ème</sup> CONCERT**

Les recettes dégagées au bilan des 3 concerts ont permis l'organisation d'un 4<sup>ème</sup> concert financé à l'aide du solde du montant alloué.

L'Espace Musical de Jouy à qui l'organisation de ce concert a été confiée sera remboursé des avances faites soit 1 764 €.

**BUDGET POLE D'ACTIVITES - REPRISE DES STOCKS DE TERRAINS DU POLE  
ECONOMIQUE**

Au regard des écritures comptables de 2009, il est demandé à l'assemblée d'autoriser les annulations et reprises de stocks de terrain sur le budget de pôle d'activités ainsi que les modifications budgétaires afférentes.

La balance générale fait ressortir un excédent global de 26.428,63 €.

### **BILAN DEFINITIF ZA GASVILLE-OISEME « LE BREHARET »**

Après délibération le Conseil Communautaire approuve le bilan définitif de la SAEDEL ainsi que la cession de voirie pour un montant net H.T. de 20 992,48 €.

### **PARTICIPATION A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT (SPLA) DU BASSIN DE VIE CHARTRAIN**

Afin de pouvoir confier des opérations d'aménagements à la SPLA, la Communauté de Communes décide l'acquisition de 5 actions, ainsi il sera possible à la Communauté de Communes de collaborer avec les autres acteurs du bassin de vie chartrain à la validation des projets d'aménagements et de compléter ses moyens propres par un outil sur lequel elle exercera un contrôle direct.

### **CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2006 – AVENANT N°1**

Autorisation est donnée pour la signature d'un avenant au contrat enfance jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), relatif à l'extension de la Communauté de Communes à la commune de Saint-Prest et à l'ouverture d'un accueil de loisirs sans hébergement situé sur cette commune. Le programme de 2009 serait subventionné par la CAF pour 2 115 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **PLU DE BERCHERES LES PIERRES**

Le Conseil Communautaire émet un avis favorable.

#### **AERODROME DE CHAMPHOL**

Il est précisé qu'aucune réunion ne s'est tenue depuis juin 2009.

**Le Président,  
Christian PAUL-LOUBIERE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE L'OREE DE CHARTRES  
Mairie - Place de l'Eglise  
28300 JOUY**